

L'Alliance Éco-Baleine se réjouit des modifications apportées à la réglementation du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent

Québec, jeudi 20 octobre 2016 — Les membres de L'Alliance Éco-Baleine accueillent avec enthousiasme l'annonce de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada, Catherine McKenna, au sujet des modifications au *Règlement sur les activités en mer* (RAM) dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.

Les améliorations au règlement annoncées s'inscrivent parfaitement dans l'axe que suit l'Alliance Éco-Baleine depuis sa fondation il y a cinq ans. Elles favoriseront notamment la conservation et la protection des espèces en voie de disparition, tout comme la diversité et la richesse du site grâce à des engagements concrets. Ultimement, c'est un pas de plus dans la bonne direction pour que le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent demeure l'un des meilleurs sites d'observation des mammifères marins au monde.

En adhérant à l'Alliance Éco-Baleine, les entreprises se sont engagées à adopter des comportements responsables afin de limiter les impacts des activités d'observation en mer sur les baleines. Dès lors, elles ont donné leur appui au *Plan de gestion des activités en mer* (PGAM) du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent dans lequel est inscrite la révision du *Règlement sur les activités en mer* aujourd'hui complétée. En soutenant le PGAM, les membres de l'Alliance réitéraient dès 2011 leur accord avec cette révision réglementaire annoncée par la ministre McKenna hier.

L'Alliance Éco-Baleine est composée, à ce jour, des cogestionnaires du parc marin, soit Parcs Canada et Parcs Québec, du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) et de cinq entreprises d'excursion : Croisières AML, les Écumeurs du Saint-Laurent, Croisières Essipit, Otis Excursions et OrganisAction. Celles-ci contribuent à atteindre les objectifs de l'Alliance Éco-Baleine par leur engagement à offrir des excursions enrichissantes et distinctives, pratiquées dans le plus grand respect des baleines.

Citation

« *C'est une fierté en tant qu'entreprise opérant dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent d'être membre de l'Alliance Éco-Baleine, et c'est aussi un engagement qui nous tient à cœur. Pour assurer la conservation et la richesse de cet écosystème unique, nous devons tous adopter un comportement responsable et poser des actions pour préserver l'environnement naturel des baleines et garantir leur avenir. C'est précisément là qu'intervient l'Alliance, le point de départ vers une conduite responsable* » affirme Yan Hamel, président-directeur général de Croisières AML.

Pour en savoir plus sur les modifications apportées à la réglementation du parc marin : www.parcmarin.qc.ca

Pour en savoir plus sur l'Alliance Éco-Baleine : www.eco-baleine.ca